

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2005

Présents : Monsieur DOUET, Madame LAUDIJOIS, Madame BOULANGER, Monsieur NORMAND, Monsieur PICOU, Monsieur MAQUET, Madame GON, Monsieur VONCK, Mademoiselle PICKERING, Monsieur ANSART, Madame FAUCHER.

Présents dans la salle : Mademoiselle LEBEL, Madame LOCRE, Monsieur Anthony NORMAND

Secrétaire de séance : Monsieur ANSART est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Conseil des Jeunes,
- Délibérations :
 - . Décision Modificative M14,
 - . Convention Contrat Emploi Avenir.
- Travaux en cours,
- Communications diverses.

Information du Maire suite au stage effectué par Madame LOCRE : la liste des présents doit être établie dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal. L'ordre du jour doit figurer dans le procès verbal.

Signature du procès verbal du 25 novembre 2005 par les membres du Conseil Municipal présents.

CONSEIL DE JEUNES

- ***Marché de Noël*** : le samedi peu de monde : neige. Le dimanche : participation importante surtout issue de Montagny. Le bénéfice se situe autour de 8 à 900€. Ces bénéfices serviront soit à financer une sortie à la ferme pédagogique de St Front lors du séjour « chiens de traîneau », soit à réduire de 20€ par enfants le coût du séjour. Une réflexion s'impose sur le bien fondé de la participation du marché de Noël aux prochains séjours « chiens de traîneau ». Les ateliers reprendront début janvier. Au programme préparation de la fête médiévale et de la brocante. Le maximum sera fait pour favoriser la participation active de la population d'Ermenonville à ces activités. Le Conseil Municipal remercie l'ensemble du travail réalisé par les bénévoles.
- ***Téléthon*** : 6 communes étaient associées. Collecte : 4333€ dont 141€ pour Montagny. Le Conseil remercie la compagnie d'arc et les bibliothécaires et s'interroge pour relancer et innover l'année prochaine.

DELIBERATIONS

- ***Budget communal*** : décision modificative n°7. Augmentation de crédit de 13 965€, puis mise à l'équilibre. Approuvée à l'unanimité.
- ***Convention Contrat Emploi Avenir ou Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)*** : décision est prise pour embaucher une personne en CAE. Prise en charge de l'Etat de 90%. Des recherches sont engagées avec l'aide de l'A.N.P.E. Approuvée à l'unanimité.

Pour les délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- ***Personnel*** : le personnel d'Ermenonville bénéficiant d'une Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.), il a été décidé d'élargir cette IAT à l'ensemble du personnel du SIVOS ainsi qu'aux salariés de la commune. Cette IAT sera versée en 2 fois, en décembre et juin. Approuvée à l'unanimité.
- ***Procès commune de Montagny contre Caron*** : suite à l'appel fait par la commune décision est prise pour aller en cassation. Réponse à donner avant le 17 décembre 2005. Approuvée à l'unanimité.
- ***Tarifs Maison des Loisirs*** : les tarifs restent les mêmes qu'en 2004 :
Location de la salle pour l'après-midi : 100€ ; pour le week-end : 200€ ; pour les réveillons de Noël et jour de l'an : 400€. La location de la salle est réservée aux habitants de Montagny. Toutefois, elle est possible pour les habitants d'Ermenonville pour lesquels les tarifs sont alors doublés. Approuvée à l'unanimité.
- ***Logements 3, rue Moitié et 4, rue Niville*** : Le Conseil Municipal, décide de retenir le dernier indice INSEE du coût de la construction publié. Approuvée à l'unanimité.

- **Concessions cimetièrre** : la délivrance de concessions au cimetière sera limitée aux concessions cinquantennaires et trentennaires. Le tarif pour une concession cinquantenaire de 2m² superficiel est fixé à 300€, pour une concession trentenaire de 2m² superficiel à 150€.
- **Événements banlieues** : proposition de la SMACL de mutualiser le risque entre les communes avec demande de financement de l'Etat. 10 membres du Conseil Municipal votent pour, 1 vote contre.

TRAVAUX EN COURS

- **Maison des Loisirs** : les travaux de réparation de la toiture ont été réalisés partiellement. Lors de l'établissement du devis, la société OBM n'a pas vu l'ensemble des dégâts. Un second devis va être envoyé. L'assurance prend en charge les réparations.
- **Eglise** : la nouvelle serrure pose quelques problèmes et doit être revue.
- **Ecole** : aucune nouvelle de l'expert.
- **Appartement au dessus de la Mairie** : les travaux sont prévus en avril 2006.
- **Eclairage public** : des problèmes de disjoncteur et de contacteur. Mise en question de l'efficacité de la société de maintenance en cas de panne.
- **Logement « petite école »** : les travaux se poursuivent normalement. Les fenêtres et vélux seront posés début janvier.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- **PNR** : accord donné pour le financement d'une pré-étude urbaine, un « pré-PLU » en quelque sorte.
- **SAUR** : la SAUR a donné réponse à notre courrier du 20 novembre concernant l'avant dernier compte rendu du SATESE. Suite au dernier compte rendu du SATESE indiquant des problèmes avec les pompes, un nouveau courrier sera adressé à la SAUR.
- **Épicerie sociale** : déménagement prévu le 9 janvier 2006 dans un local situé au Centre de Formation Agricole de Nanteuil le Haudouin. Une convention a été signée. Coût : 70€ par CCAS adhérent. Montagny fait don des radiateurs de l'ancienne école à l'épicerie sociale. Bilan : Une vingtaine de familles bénéficient de l'épicerie sociale. 0.14€/habitant. Madame LAUDIJOIS a assisté à la dernière réunion et fait un compte rendu.
- **Conseil général** : lettre aux bibliothèques sur les événements culturels qui auront lieu en juillet 2006 au Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville. Le thème sera IONESCO.
- **Une liaison à distance** entre les employés municipaux travaillant à l'extérieur et le secrétariat s'avère nécessaire. Décision est prise d'acheter des talkies-walkies.
- **Calendrier des conseils municipaux pour 2006** : 20 Janvier ; 24 Février ; 24 Mars ; 21 Avril ; 19 Mai ; 16 Juin ; 11 Juillet ; 15 Septembre ; 13 Octobre ; 17 Novembre ; 15 Décembre. Les vœux 2007 auront lieu le 13 janvier.

La séance est levée à 22h30.